

ENVOYÉ PAR COURRIEL

Le 27 mai 2020

Dre Marie-Claude Roy
Présidente du Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ)
INSPQ

**Objet : Révision de la position de l'INSPQ relativement au mode de transmission de la
COVID-19**

Dre Roy,

Plusieurs recommandations de l'INSPQ, notamment celles relatives à la protection respiratoire, se basent sur l'hypothèse d'une transmission prédominante par gouttelettes. Pourtant, nombre d'études scientifiques récentes évoquent la possibilité d'une transmission par aérosols, et ce, au-delà des interventions médicales générant des aérosols. D'ailleurs, au 13 mars 2020, cette même question ne faisant pas l'objet d'un consensus au sein de la communauté scientifique, et compte tenu de l'expérience du SRAS en 2003, nous nous étonnions déjà du fait que l'INSPQ s'était éloigné du principe de précaution en épousant l'hypothèse d'une transmission prédominante par gouttelettes comme fondement principal de ses recommandations, sur recommandation du comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ).

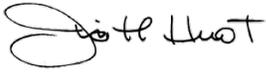
Or aujourd'hui, il nous apparaît inconcevable qu'après près de 3 mois, et alors même que 5 000 travailleuses et travailleurs de la santé ont été infectés par la COVID-19, dans certains cas au prix de leur vie, cet enlignement n'ait pas encore fait l'objet d'une révision.

Le tout nous semble urgent, alors que nombre de mesures en matière de santé au travail, incluses dans vos recommandations, découlent de consensus des experts du Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ). Or à la lumière de la situation actuelle, et dans la perspective de bien nous préparer à affronter une éventuelle deuxième vague, le temps est venu d'ajuster les mesures de protection au travail en appliquant le principe de précaution.

Nous vous invitons donc, et plus particulièrement les experts du Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ), à réviser votre position, et, considérant les incertitudes

scientifiques quant au mode de transmission, rappelons aux membres de ces comités leurs obligations déontologiques.

Veuillez accepter mes salutations distinguées,



Judith Huot
Première vice-présidente
Fédération de la santé et des services sociaux-CSN

JC/cm

C.C. : Nicole Damestoy
Présidente-directrice générale

Danielle McCann
Ministre de la Santé et des Services Sociaux

Patricia Hudson
Directrice scientifique

Marie-Pascale Sassine
Chef d'unité scientifique
Santé au travail